

les aînés aux cadets ; il lui recommande d'élever, nourrir et entretenir leurs enfants suivant leur état et en la religion catholique.

23 avril 1781. — Claude Guyot, tissier à façon, demeurant en la paroisse d'Amplepuis fait son testament... Il recommande son âme à Dieu, implore sa miséricorde, donne plusieurs marques de religion... Il lègue à chacune de ses 4 filles un lit garni de coitre et coussin de basle, couverte bureau de païs, les tours et rideaux Bergame, 2 draps toile de ménage, un garde robe bois corail fermant à clef et à une porte...

4 septembre 1782. — Le domaine de la Croze est affermé moyennant 552 livres, 6 chapons, 6 poulets, un agneau gras, 200 œufs, une recuite de lait de brebis par semaine de Pâques au 1^{er} septembre, 3 livres de laine de brebis bien dégraissée et 4 raz d'avoine.

1782. — Il y a à la Crozette 2 taureaux estimés 132 livres, 2 vaches 63 livres ; auparavant il y avait 4 vaches, dont la plus belle avait coûté à Tarare 66 livres.

29 juillet 1784. — Par le mariage de Benoît, fils de Michel Vadoux, laboureur, habitant à Amplepuis, et de Claudine Viallier avec Catherine, fille de défunt Philibert Viallier, fabricant de toile, résidant à Amplepuis et de Marie-Magdeleine Martin, il est stipulé que lesdits époux habiteront avec le père et la mère de l'époux et dans la commune famille pendant 2 ans, lesdits logement et nourriture évalués à 36 livres par année ; ils y seront logés et nourris aux frais desdits père et mère, en travaillant les étés au bénéfice de la commune famille et les hivers pour leur propre compte.

31 août 1784. — Humbert Gueydon, laboureur, habitant, demeurant à Amplepuis, mari de défunte Françoise